



**PLACE SOCIALE ET VARIATION
DIASYSTÉMIQUE DE L'OCCITAN**

Interview avec *HERVÉ LIEUTARD*

**LUGAR SOCIAL E VARIAÇÃO
DIASSISTÊMICA DO OCCITANO**

Entrevista com *Hervé Lieutard*

Hervé Lieutard

*Marcia dos Santos Machado Vieira*¹

Vanessa Meireles

RÉSUMÉ

Hervé Lieutard est professeur titulaire de linguistique occitane à l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3 depuis 2001. Ses recherches portent sur l'analyse de la variation dialectale en occitan dans une perspective phonologique mais également sur la place sociale de l'occitan à travers toute son histoire, de l'époque médiévale à l'époque contemporaine, étudiée à travers la vaste documentation écrite disponible dans cette langue. Dans cette interview, il fait un bref panorama des difficultés de la recherche en occitan en lien avec le déclin social de l'occitan, mais montre également comment les processus de revitalisation ont contribué à changer l'image de cette langue et à développer à nouveau sa transmission et sa socialisation.

MOTS-CLES: Occitan ; Langue régionale ; Diglossie ; Sociolinguistique ; Phonologie.

1 *Marcia dos Santos Machado Vieira* (marcia@letras.ufrj.br) est professeur-chercheuse à la Faculté des Lettres de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, affiliée au programme de troisième cycle en langues vernaculaires (langue portugaise) de la même université, et, parmi d'autres responsabilités, coordonne le projet franco-brésilien VariaR – Variation dans les langues romanes – en partenariat avec Vanessa Meireles (vanessa.meireles@univ-montp3.fr), maître de conférences en langue, culture et littérature du Brésil à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 (France) depuis 2017, membre de l'équipe de *Recherches sur les Suds et les Orient*s (ReSO).

Question 1

Professeur Hervé Lieutard, pouvez-vous nous parler brièvement de votre profil d'intérêts de recherche et de l'articulation de votre/vos recherche(s)?

La langue occitane est au centre de mes recherches depuis plus de vingt ans. La démarche que j'adopte pour l'étude de cette langue régionale de France combine à la fois une approche phonologique de la variation dialectale propre à cette langue et une approche sociolinguistique qui permet de mieux comprendre les effets du contact de langue, notamment entre occitan et français, sur les changements qu'a connus cette langue au fil de son histoire et sur l'évolution de ses usages et de sa place dans la société française.

L'occitan, malgré son développement particulièrement important au Moyen Âge et son prestige littéraire, n'est jamais devenu la langue officielle d'un État. En l'absence de forme officielle standard, c'est donc une langue pluridialectale qui se caractérise par une variation linguistique importante d'un côté à l'autre de son espace (elle recouvre un bon tiers de l'espace français, soit 33 départements², mais elle est aussi présente dans quatorze vallées du Piémont italien et dans le Val d'Aran en Espagne). Au-delà de la variation dialectale observable dans cette langue, les structures communes aux divers dialectes permettent de définir un diasystème occitan dans lequel l'intercompréhension fixe les limites externes entre les six grandes variétés qui composent cette langue (languedocien, provençal, gascon, limousin, auvergnat et vivaro-alpin). L'approche phonologique que je développe dans mes recherches se nourrit des données issues des acquis de la dialectologie de terrain. Depuis plusieurs années, j'ai tenté de montrer que l'utilisation des théories phonologiques sur la syllabe en constituants organisés permettait non seulement de rendre compte de la structure interne de cette langue, mais aussi de sa variation dialectale, notamment au niveau des finales syllabiques. Cette approche permet notamment de dépasser l'approche géolinguistique traditionnelle de la variation basée sur des isoglosses. La typologie syllabique que j'ai définie pour l'occitan sert d'unité de mesure de la variation dialectale tout en permettant de rendre compte de fonctionnements supradialectaux qui rendent compte de l'unité sous-jacente de cette langue au-delà de l'évolution inégale de ses dialectes dans le temps et dans l'espace. La diversité dialectale de cette langue représente aujourd'hui encore un vaste terrain d'investigation pour les phonologues. Ces dernières années, j'ai également élargi mon champ de recherche en m'intéressant à la typologie syllabique propre aux langues romanes, avec une attention particulière portée au catalan, une langue qui s'est séparée peu à peu de l'occitan à partir du Moyen Âge pour des raisons historiques, mais qui reste totalement compréhensible pour des locuteurs occitanophones.

Un autre aspect de mes recherches porte sur l'émergence des standards linguistiques écrits à l'époque médiévale pour lesquels l'occitan représente sans doute un des modèles incomparables dans le domaine roman. L'occitan ayant été pionnier dans la mise en place de

2 39 si l'on compte les départements dans lesquels il n'est que partiellement présent.

pratiques d'écritures standardisées au Moyen Âge, à la fois dans le registre lyrique des Trobadors, mais aussi pour les usages pragmatiques de la langue (traités rhétoriques, grammaires, textes juridiques, notariaux, administratifs ou scientifiques), je travaille également sur l'édition numérique de textes occitans anciens dans des formats normalisés (XML-TEI) qui permettent aujourd'hui d'envisager une interopérabilité entre les divers documents édités dans ce format dans le but de proposer un traitement partiellement automatisé des données obtenues (analyse morpho-syntaxique, lexicale, mais aussi graphématique). Ces travaux permettent d'évaluer les diverses évolutions qui caractérisent l'occitan de l'époque médiévale à nos jours et en particulier d'évaluer et de mesurer la continuité des usages lexicaux entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine.

L'approche sociolinguistique qui caractérise mes recherches est liée au fait qu'il est impossible de travailler sur l'occitan sans s'intéresser également à la place sociale de cette langue et aux effets du contact linguistique sur ses usages. La revue *Lengas*³ que je dirige depuis plusieurs années est une revue de sociolinguistique qui donne une place importante à cette question du contact linguistique, pour l'occitan, mais aussi pour toutes les autres langues en situation de diglossie. Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement des modèles théoriques développés par l'école sociolinguistique montpelliéraine autour de Robert Lafont qui, en collaboration avec les sociolinguistes catalans, est à l'origine d'une analyse originale de la situation des langues dominées ou des langues en contact, notamment à travers une relecture critique du concept de diglossie proposé par Ferguson (1959) et Fishman (1967). Cette perspective sociolinguistique a guidé mes recherches sur la question de l'écrit occitan du Moyen Âge à nos jours, que ce soit pour l'étude de la littérature occitane ou des usages écrits non-littéraires. Ces dernières années, j'ai aussi consacré un certain nombre d'études aux usages graphiques en occitan à d'autres époques, dans la mesure où ils sont en quelque sorte le miroir de la place de l'occitan dans la société française, notamment dans la période qui, du XVe au XIXe siècle, se caractérise par un déclassement social de cette langue.

Question 2

Quel est le statut linguistique et social de l'occitan : langue maternelle, langue seconde? De combien de locuteurs est-ce la langue, de quelle(s) communauté(s), de quels types de textes oraux et écrits (de documents et/ou supports officiels, par exemple)?

L'occitan a longtemps souffert d'un déficit de visibilité dans la société française à cause des préjugés qui entouraient sa pratique et d'une politique linguistique qui, depuis la Révolution Française notamment, a tenté d'éradiquer les « patois » et de généraliser l'usage du français dans les pratiques orales. En France les représentations concernant les langues ont été et sont sans doute aujourd'hui encore largement formatées par le modèle de la langue française qui s'est imposé institutionnellement et qui a conduit à confondre la hiérarchie administrative

3 <https://journals.openedition.org/lengas/>.

officielle des langues (langue nationale et langue régionale) avec une hiérarchie de qualité de ces langues. Ce n'est pas le lieu de définir ici le long processus de minoration de l'occitan dans la société française, mais il est bon de rappeler seulement que la construction du français officiel, en particulier depuis la Révolution, s'est développé à travers un discours de négation de l'altérité linguistique qui a consisté notamment à déconstruire idéologiquement tout l'espace culturel et linguistique de l'occitan. Même si l'occitan a été une langue médiévale prestigieuse, son usage écrit administratif a commencé de se réduire au XVI^e siècle avec l'officialisation du français écrit (Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, sous le règne de François Ier). Suite aux politiques linguistiques menées par l'État français pour la promotion du français oral, en particulier depuis la Révolution française, la transmission familiale a peu à peu baissé, mais c'est surtout à partir de la mise en place de l'école obligatoire à la fin du XIX^e siècle (Lois Jules Ferry, 1880-1881) que la connaissance du français par tous est devenue obligatoire. Les mouvements renaissantistes et littéraires occitans apparus au XIX^e siècle (Félibrige, occitanisme...) n'ont pas été en mesure d'inverser cette tendance à tel point que la transmission familiale de l'occitan s'est arrêtée vers le milieu du XX^e siècle.

Parmi les diverses langues de France, il est aujourd'hui plus facile d'identifier le breton, le corse, le basque voire même le catalan parce que ces langues portent aussi le nom d'une région alors que l'occitan qui ne s'est jamais constitué en entité politique distincte ne porte que le nom de sa langue (occitan ou langue d'oc vient de la façon dont on dit « oui » dans cette langue, à savoir « òc »).

Il est difficile aujourd'hui d'estimer précisément le nombre de locuteurs de l'occitan dans la mesure où la construction de l'identité française autour de l'idée d'un peuple indivisible ne permet pas que dans les statistiques réalisées en France au niveau national on puisse poser des questions qui pourraient faire penser qu'il existe des identités ou des groupes ethniques distincts. Au début du XX^e siècle le linguiste Jules Ronjat estimait à 10 millions le nombre de locuteurs occitanophones. L'enquête réalisée par l'Ofici public de la lenga occitana (OPLLO) en 2020 dans deux des quatre grandes régions occitanophones (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) nous apprend que le nombre de locuteurs qui déclare parler occitan sans difficulté s'élève environ à 7% de la population de ces territoires⁴. Dans la mesure où la transmission familiale s'est interrompue progressivement dans les décennies qui ont suivi la mise en place de l'école obligatoire, les derniers locuteurs qui ont hérité de l'occitan comme langue maternelle sont très âgés. La transmission de l'occitan ne se fait plus que comme langue seconde, majoritairement dans le cadre scolaire.

Quoiqu'il en soit, la langue occitane dispose d'une grande richesse documentaire qui couvre toutes les périodes, du Moyen Âge à nos jours. Si les chansonniers des Troubadors ont fait l'objet de nombreux travaux de recherche en France et à l'étranger, très peu de travaux

4 <https://www.ofici-occitan.eu/fr/restitution-des-resultats-de-lenquete-sociolinguistique/>.

ont été consacrés à l'écriture pragmatique, administrative ou scientifique en occitan à cette époque bien que les documents soient très abondants. Les travaux de numérisation et d'éditions numériques réalisés en France ou en Europe permettent de plus en plus en plus de proposer un accès ouvert à des documents divers qui vont du Moyen âge (Dictionnaire informatique de l'occitan médiéval⁵, textes littéraires⁶, textes d'occitan pragmatique⁷, etc.) à nos jours (<https://occitanica.eu/enciclopedia>). En dépit d'un statut diglossique qui a fortement limité le développement de cette langue, l'usage oral et littéraire de l'occitan ne s'est jamais interrompu jusqu'à aujourd'hui. Un mouvement renaissantiste littéraire occitan s'est amorcé au XVIe siècle, puis à nouveau au XIXe siècle avec la fondation du Félibrige⁸ autour du poète Frédéric Mistral qui a aussi rédigé le grand dictionnaire à portée encyclopédique et ethnographique qui fait toujours référence aujourd'hui, *Lou Tresor dóu Felibrige*⁹. Il existe aujourd'hui encore une importante production littéraire en occitan et plusieurs maisons d'édition qui publient des ouvrages en occitan (prose¹⁰, poésie¹¹...). Il existe également plusieurs radios occitanes¹², quelques journaux d'information, notamment en format électronique¹³ et quelques émissions en occitan sur les chaînes de télévision régionales¹⁴.

D'un point de vue lexicographique, les premiers dictionnaires occitans ont commencé à apparaître dès le XVIIIe siècle. Les travaux de recueil linguistique ont commencé dès le XIXe siècle avec la réalisation des premiers atlas et des premiers travaux de dialectologie. Des enquêtes se poursuivent encore aujourd'hui auprès des derniers locuteurs natifs. Les diverses campagnes d'enquêtes ont conduit à mailler tout le territoire occitanophone. Les données de terrain recueillies dans les divers atlas réalisés entre le XIXe et le XXIe siècle sont aujourd'hui rassemblées dans le Thesoc¹⁵, une base informatique développée par une équipe de chercheurs de Nice regroupant toutes les données dialectales de l'occitan. La documentation orale en occitan est importante, mais ces données sont éparpillées dans divers centres¹⁶. Certaines ont cependant pu faire l'objet d'un traitement récent concernant l'analyse de la microvariation syntaxique dans les langues de France¹⁷. Quoiqu'il en soit, le centre le plus important pour la

5 <http://www.dom-en-ligne.de>.

6 Par exemple, le répertoire informatisé de la littérature troubadouresque, Rialto (<http://www.rialto.unina.it/>).

7 Par exemple, l'édition récente des registres du Consulat médiéval de Montpellier (<http://thalamus.huma-num.fr>).

8 <http://www.felibrige.org/>.

9 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k74854.image>.

10 Par exemple, IEO-edicions, https://ideco-dif.com/ieo_edicions.

11 Par exemple, les Editions Jorn, <http://www.editions-jorn.com/catalogue.htm>.

12 Par exemple, Ràdio Lengadòc, <https://radiolengadoc.com>.

13 Par exemple, Jornalet, <https://www.jornalet.com>.

14 Par exemple Viure al País, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/viure-al-pais-0>.

15 <http://thesaurus.unice.fr/>.

16 Par exemple la Talvera, <http://cordae-talvera-documentation.kentika.fr>.

17 <http://symila.univ-tlse2.fr>.

documentation en occitan est Lo CIRDOC – Institut occitan de cultura¹⁸. Il s’agit d’un pôle associé à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui a pour but de rassembler toutes les ressources et les savoirs du domaine occitan dans une visée encyclopédique, accessibles notamment à travers son portail multimédia Occitanica¹⁹.

Question 3

Comment le gouvernement français et la société française en général considèrent-ils la langue occitane, son utilisation et son enseignement? Quelles politiques gouvernementales nationales, politiques publiques, existent pour promouvoir et valoriser cette langue en France et au-delà?

Le statut officiel de l’occitan aujourd’hui est multiple dans la mesure où il est parlé dans trois États différents. En Espagne, dans le Val d’Aran, l’occitan est langue co-officielle avec le catalan et le castillan et à ce titre est utilisé officiellement dans l’administration, conformément au statut d’autonomie de la Catalogne, mais cette officialité de l’occitan en Catalogne ne concerne qu’une infime partie de l’ensemble des locuteurs de l’occitan puisqu’il y a moins de 10000 habitants dans le Val d’Aran. La proportion de l’enseignement en occitan dans cette région s’élève à 60% jusqu’à l’entrée au collège, mais diminue ensuite. En Italie, dans les vallées du Piémont, l’occitan a le statut de langue protégée par la loi, mais l’italien reste la seule langue officielle et l’occitan n’est pas enseigné dans les écoles. En France, le statut linguistique de l’occitan est simplement celui d’une langue régionale. L’article 75-1 de la Constitution française, voté en 2008, stipule que « les langues régionales font partie du patrimoine de la France », mais dans la mesure où seul le français est la langue officielle de la République (Article 2 de la Constitution : « la langue de la République est le français »), sa pratique se limite aux cercles privés (familles, amis...), même si son enseignement est autorisé de la maternelle à l’université depuis 1951 (loi Deixonne). Depuis cette époque, l’enseignement de l’occitan s’est toutefois largement développé dans l’enseignement public (cours de langue, classes bilingues), mais aussi dans le privé (enseignement immersif).

Les positions officielles du gouvernement français ne favorisent que dans une très faible mesure le développement de l’occitan à l’heure actuelle. La Charte européenne des langues régionales et minoritaires, élaborée par le Conseil de l’Europe afin d’assurer la protection des langues régionales historiques ou des langues des minorités de l’Europe a été signée par le gouvernement français en 1999, mais bien que la signature de la Charte se soit faite à partir d’une sélection de mesures modérées, le texte a finalement été rejeté par le Conseil constitutionnel français, car, selon ses déclarations « La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires comporte des clauses contraires à la Constitution » et porte atteinte

18 <https://www.oc-cultura.eu>.

19 <https://occitanica.eu/>.

« aux principes d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français » (Décision No 99-412 DC du 15 juin 1999). En donnant des droits spécifiques à des communautés linguistiques, la Charte européenne irait donc selon le Conseil constitutionnel à l'encontre de l'article 1er de la Constitution française qui proclame l'indivisibilité de la République, mais elle serait également selon lui difficilement compatible avec l'article 2 qui proclame que « la langue de la République est le français ».

Malgré ces blocages qui empêchent une véritable reconnaissance officielle de l'occitan, il faut quand même souligner quelques avancées institutionnelles. Depuis 2016, une convention entre l'État français et les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine a permis la mise en place de l'Ofici public de la lenga occitana (OPLo)²⁰, un organisme qui contribue à valoriser l'occitan dans la société en soutenant les processus de formation des enseignants, des étudiants et le développement de l'occitan dans les structures scolaires. Il subventionne également des projets qui contribuent à la transmission et la socialisation de la langue occitane. Malheureusement cet organisme ne couvre que deux des quatre grandes régions dans lesquelles l'occitan est langue historique. Depuis 2011, existe également Lo Congrès²¹ qui propose des outils linguistiques en ligne (dictionnaires, conjugueur, banque de données terminologiques, numérisation des dictionnaires historiques, applications de synthèse et de reconnaissance vocale...). Je suis actuellement vice-président du Conseil linguistique de cet organisme de régulation linguistique soutenu par le Ministère de la Culture. Un projet de grand dictionnaire historique de la langue occitane est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre des travaux de cet organisme.

Question 4

Comment voyez-vous l'insertion de cette langue dans l'ensemble des langues romanes ? Quelle attention en termes de pratiques de recherche, d'enseignement et de diffusion (y compris via la voie de la science ouverte) a-t-elle reçu dans les contextes universitaires et scientifiques centrés sur les langues romanes?

Au-delà du fait que l'occitan est une langue en danger de disparition selon l'Unesco, l'occitan fait encore partie aujourd'hui des « understudied languages », autrement dit des langues sous-étudiées pour lesquelles il reste d'importants travaux de recherche à faire pour mieux les connaître. La reconnaissance scientifique d'un espace linguistique occitan a mis beaucoup de temps à émerger et de ce fait l'occitan n'est devenu que très récemment un objet d'étude scientifique à part entière. Dans les dernières décennies du XIXe siècle, au moment où s'est développé un nouvel intérêt pour la littérature médiévale occitane des *Trobadors* et où ont commencé les premiers travaux scientifiques de linguistique sur l'occitan, plusieurs représentants de la linguistique française officielle, aux premiers rangs desquels, Gaston

20 <https://www.ofici-occitan.eu/fr/accueil/>.

21 <https://locongres.org/oc/>.

Paris et Paul Meyer, tous deux professeurs au Collège de France, ont largement développé un discours de négation et de rejet de la notion même d'espace linguistique occitan et de ses variétés dialectales pour mieux appuyer le projet d'unification nationale autour du français et de sa capitale, en considérant que les variétés d'occitan n'étaient rien d'autre que des variétés éloignées et « déformées » du français, ce que l'on appelait péjorativement des « patois ». Par cette forme de mépris, ils ont contribué à invalider et à déposséder les linguistes méridionaux de leur objet de travail et ont contribué à renforcer l'ensemble des préjugés véhiculés à cette époque sur les langues de France, privant par la même occasion les locuteurs occitanophones de la possibilité d'accéder à une forme de « conscience linguistique » occitane. À l'appui de ces théories idéologiques d'unification nationale s'est développée la notion de gallo-romania qui est en fait une application inappropriée de concepts historio-géographiques à la linguistique et qui montre surtout le poids de l'idéologie dans la construction de frontières linguistiques arbitraires. La reconstruction et la légitimation d'un espace linguistique occitan a nécessité en premier lieu un long travail de déconstruction — sans doute encore inachevé — des préjugés et des représentations à la fois endogènes et exogènes dont faisait l'objet cette langue.

Quoiqu'il en soit le principe de l'intercompréhension occitane est toujours demeuré à la base de toutes les études linguistiques et sociolinguistiques consacrées à l'occitan des XXe et XXIe siècles. C'est le linguiste Pierre Bec qui a adapté à l'occitan la notion de diasystème, proposant une nouvelle structuration de l'occitan qui dépassait les limites dialectales traditionnelles définies avant lui. Dans la dernière édition de son ouvrage de référence sur la langue occitane (BEC, 1995, 6), Pierre Bec a d'ailleurs élargi la notion de diasystème à tout l'espace qu'il a défini comme occitano-roman, incluant l'occitan et le catalan dans cet ensemble distinct du gallo-roman. Dans la perspective de Pierre Bec, le diasystème permettait de voir dans les dialectes de l'occitan et du catalan en synchronie non pas l'émergence de formes nouvelles de langue, mais plutôt l'évolution inégale dans le temps et l'espace d'un seul protosystème linguistique original (BEC, 1972, 46).

Quoiqu'il en soit, l'occitan occupe une place centrale dans l'ensemble des langues romanes et représente sans doute un des ponts les plus intéressants vers les autres langues romanes méridionales (italien, catalan, castillan, voire même portugais...). Malheureusement, en l'absence de forme officielle reconnue et d'une politique officielle de l'état français pour sa promotion, cette langue reste largement méconnue, aujourd'hui même sur son propre territoire, et en particulier par les linguistes romanistes. C'est surtout la littérature médiévale qui a suscité l'intérêt des chercheurs au niveau international, même si aujourd'hui de plus en plus de recherches concernent aujourd'hui la littérature moderne et contemporaine, la civilisation et la linguistique. Les chercheurs qui travaillent sur l'occitan en France sont peu nombreux, mais il existe heureusement un réseau international de chercheurs occitanistes regroupés au sein de

l'Association internationale d'études occitanes (AIEO)²², dont je suis le secrétaire général, qui rassemble environ 300 chercheurs et universitaires du Monde entier qui s'intéressent à l'occitan dans tous ses aspects (langue, littérature, civilisation, musique, ethnologie...). Tous les trois ans, un grand congrès international, en France ou à l'étranger, permet de rassembler l'ensemble de ces chercheurs.

Question 5

Quel est l'état actuel de la recherche et de l'enseignement de l'occitan à Montpellier? Et quelles actions et pistes à partir du centre de Montpellier ont été pensées pour l'avenir, en termes de dialogue avec la société sur l'occitan?

L'université de Montpellier est une des premières en France à avoir fait de l'occitan un objet de recherche dès la fin du XIXe siècle. L'équipe de chercheurs occitanistes publie d'ailleurs aujourd'hui encore la Revue des Langues Romanes²³, fondée en 1870 par Camille Chabanneau qui a occupé la première chaire de langues romanes de Montpellier. C'est Charles Camproux, un des membres fondateurs de la Societat d'Estudis Occitans, préfiguration de l'actuel Institut d'Estudis Occitans, qui a créé le premier cours de langue et littérature occitane en 1942. Disciple de Camproux, Robert Lafont (1923-2009) est ensuite devenu une personnalité incontournable dans l'histoire de la recherche en occitan dans la mesure où ses travaux ont couvert des domaines aussi divers que la littérature médiévale, la littérature contemporaine, la linguistique. Professeur d'occitan à l'université Paul-Valéry, il a orienté une grande partie de ses recherches vers la sociolinguistique. Après avoir fondé le Groupe d'Étude et de Recherche sur la Diglossie Franco-Occitane (GERDFO), l'équipe de chercheurs montpelliérains a fondé en 1977 la revue de sociolinguistique *Lengas*²⁴.

Le centre de recherches en domaine occitan (RedOc) de l'université de Montpellier est le seul en France et à l'étranger dont les travaux se concentrent presque exclusivement sur la langue occitane, même si cette équipe travaille par ailleurs sur d'autres axes de recherches transversaux au sein de l'équipe universitaire ReSO²⁵ (Recherches sur le Suds et les Oriens) dont elle est une composante.

L'équipe RedOc/ReSO est directement liée à un cursus de formation universitaire complet en occitan. Elle se compose de quatre enseignants-chercheurs titulaires et de deux enseignants issus du secondaire (PRAG) pour la partie enseignement, mais leurs compétences dans des domaines aussi variés que la médiévistique, la linguistique (dialectologie, phonologie), l'histoire

22 <http://www.aieo.org>.

23 <https://journals.openedition.org/rlr/>.

24 <https://journals.openedition.org/lengas/>.

25 <https://reso.www.univ-montp3.fr>.

(médiévale, moderne et contemporaine) et la littérature (moderne et contemporaine) permettent de couvrir l'ensemble du champ spatio-temporel de la langue et de la littérature d'oc.

L'ensemble des chercheurs de l'équipe RedOc est impliqué dans un parcours universitaire d'enseignement de l'occitan qui forme des spécialistes de la langue (enseignants du primaire et du secondaire, chercheurs, archivistes...). Il s'agit de la seule équipe qui soit étroitement liée à un dispositif pratique de formation en occitan en France. Tous les chercheurs de l'équipe interviennent donc à tous les niveaux de la formation. Cette formation propose une licence d'occitan, deux masters dont un master recherche et un master MEEF qui prépare les étudiants aux métiers du professorat (cursus bilingue, CAPES et agrégation d'occitan). Les formations en occitan de l'université sont également entièrement disponibles en France et à l'étranger grâce au service d'enseignement à distance de l'université. Le développement de l'enseignement de l'occitan est fortement dépendant des dispositifs institutionnels mis en place au niveau national et ce développement reste pour l'heure relativement limité dans la mesure où le nombre de postes ouverts aux différents concours de l'enseignement reste très faible (quatre postes par an pour le CAPES, un poste pour l'agrégation). En revanche, dans la mesure où l'image de l'occitan profite d'une nette amélioration dans la société française depuis quelques années, la formation en occitan ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives professionnelles pour les étudiants dans des domaines aussi variés que les collectivités territoriales, le tourisme, le journalisme, les bibliothèques et dans divers métiers liés à la culture.

Question 6

Pourriez-vous aborder la dynamique des mouvements de revitalisation des langues et la contribution de la sociolinguistique et des domaines de connaissance connexes ? Quel rôle les perspectives idéologiques jouent-elles dans cette dynamique ? Quand les mouvements pour la revitalisation ou le renforcement des langues minoritaires dépassent-ils les idéaux et les projets politiques pour atteindre la réalité sociale des pratiques communicatives? Dans quelle mesure les communautés de langue occitane servent-elles de normes de référence pour les espaces officiels (d'éducation, de documentation, de communication, de développement technologique)?

Les mouvements renaissantistes du XIXe siècle, au premier rang desquels le Félibrige étaient tournés majoritairement vers l'écriture littéraire. Frédéric Mistral, figure de proue de ce mouvement a d'ailleurs obtenu le Prix Nobel de littérature en 1904. À ce premier mouvement de revitalisation a succédé l'Institut d'estudis occitans (IEO), après la Seconde Guerre mondiale, qui en promouvant une norme orthographique nouvelle, basée sur les principes de la graphie médiévale, et en soutenant la création littéraire, a œuvré pour faire de l'occitan non

plus seulement un objet d'étude et de création, mais également un outil de communication et de pensée moderne. Cet institut a orienté peu à peu son action vers la reconquête sociale de la langue. L'école qui avait contribué à la substitution linguistique a représenté alors l'espoir d'une reconquête possible de la langue. Un des acquis institutionnels majeurs du XX^e siècle pour l'occitan comme pour toutes les autres langues de France sera donc la promulgation de la Loi Deixonne (1951) qui a autorisé pour la première fois l'enseignement de l'occitan dans les écoles. Ainsi l'occitan a pu peu à peu se développer à tous les niveaux du système éducatif, de la maternelle à l'université.

La mise en circulation du concept de diglossie dans la seconde moitié du XX^e siècle a suscité un intérêt particulier du côté des chercheurs spécialistes des langues régionales, en particulier du côté catalan et occitan. La situation de ces langues dominées face à des langues nationales dominantes a fait émerger une nouvelle approche du concept de diglossie. Dans le cadre d'une sociolinguistique occitano-catalane dite « périphérique », des « chercheurs natifs » ont considéré que si rien n'était fait concrètement pour défendre la langue, la situation diglossique ne pouvait conduire à terme qu'à l'assimilation des langues dominées, autrement dit à la disparition du catalan et de l'occitan au profit respectivement de l'espagnol et du français. Ce constat les a conduits à mettre en œuvre tout un travail de normalisation et de revalorisation de ces langues devant conduire à revitaliser leurs usages dans les registres, notamment formels, dont elles avaient été progressivement privées. À une vision statique de la diglossie qui supposait une répartition stable et équilibrée des fonctions linguistiques entre deux formes de langue, Robert Lafont (1997) a opposé une vision dynamique et polémique rendant compte de la position de subordination de la langue occitane qui, comme en témoigne l'histoire, s'est vue progressivement privée de ses registres d'expression les plus prestigieux (littéraires ou officiels) au profit du français. Au XX^e siècle c'est la survie même de la langue occitane qui était en jeu avec la disparition progressive de ses usages oraux et l'arrêt de la transmission familiale. Pour Lafont, si rien n'était entrepris pour défendre et reconquérir les fonctions linguistiques perdues par l'occitan, la langue était condamnée à disparaître. Refusant la neutralité, l'approche proposée par Robert Lafont (1984) assume le développement d'une sociolinguistique engagée, socialement et politiquement, et une implication sociale pour la défense de la langue occitane puisque les processus diglossiques sont perçus comme indissociables de la mise en place d'une idéologie nationale dominante.

Au-delà de la question sociale de la langue, de son avenir et de sa normalisation, l'approche scientifique devait donc permettre avant tout de donner un statut et une dignité à une langue occitane toujours vivante et à un objet d'étude occulté pendant trop longtemps derrière la dénomination de « patois ». Dans la continuité de cette approche, l'équipe RedOc s'attache donc aujourd'hui en particulier à rétablir la continuité entre les usages littéraires médiévaux, qui seuls avaient droit de cité à l'université, et les usages contemporains (écrits ou oraux) qui n'y

avaient jusqu'à une époque récente que peu ou pas de place. Alors que l'on a longtemps opposé « provençal ancien » (nom donné autrefois à l'occitan médiéval) et « patois » (terme péjoratif que les locuteurs-mêmes de l'occitan ont fini par intégrer), les travaux sociolinguistiques du XXe siècle ont permis d'envisager la langue occitane dans une perspective diachronique ininterrompue (de son origine à son statut actuel de langue régionale). Les conditions d'existence de la langue occitane en situation de diglossie, de sa communication écrite et orale, produisant des effets sur la langue qu'il est possible de décrire, c'est à cette tâche que se consacrent en grande partie les chercheurs de l'équipe RedOc.

Question 7

Quelles actions et interactions en termes de sociolinguistique militante ou d'un activisme sociolinguistique prospèrent ou ont le potentiel de prospérer dans la prise de conscience et le soutien institutionnel de la relation entre la science linguistique de l'occitan et la société ? Dans quelle mesure les mouvements et documents de l'Unesco ont-ils contribué à l'attention portée aux langues minoritaires ou minorisées, notamment pour la langue occitane ?

Au cours du XXe siècle, de nombreuses actions ou manifestations ont été organisées par des associations, notamment culturelles, pour faire reconnaître l'occitan comme langue et lui redonner une place sociale. L'engagement des chercheurs occitanistes pour la défense de l'occitan a sans doute contribué aux progrès institutionnels que connaît l'occitan aujourd'hui dans la société française, même si ces progrès restent encore relativement faibles. Dans tous les cas, le début d'institutionnalisation de l'occitan en France et le soutien de plus en plus qu'il obtient au niveau des administrations régionales montre que l'image négative de l'occitan, considéré autrefois comme un « patois », s'est nettement améliorée, à tel point que l'appellation « occitan » est aussi utilisée aujourd'hui à des fins commerciales ou touristiques (cf. Garabato ; Boyer, 2020). De plus en plus de villes et villages choisissent aujourd'hui de restituer la toponymie en occitan (noms de villes et de villages, noms de rues...), signe que la langue occitane est perçue comme un élément important du patrimoine.

Au-delà des nombreuses créations artistiques en occitan (théâtre, musique, chansons, littérature) qui trouvent encore un écho auprès des occitanophones anciens, mais aussi auprès des jeunes générations de néolocuteurs, les divers mouvements de défense de l'occitan se sont structurés en organismes qui aujourd'hui contribuent à la revitalisation de l'occitan. L'enseignement s'est peu à peu institutionnalisé et structuré à tous les niveaux de la formation. Tous les enseignants de l'enseignement public des 33 départements français concernés se retrouvent au sein de la Fédération des enseignants de langue et culture occitane (FELCO)²⁶ et produisent des ressources pédagogiques de qualité pour l'enseignement.

26 <http://www.felco-creo.org>.

Ces progrès de l'image de l'occitan et son institutionnalisation de plus en plus importante ne doivent pas occulter le fait que la question de la survie de cette langue n'est pas réglée. À l'heure actuelle le nombre de locuteurs reste insuffisant pour assurer la survie de la langue, notamment en l'absence de transmission familiale. Aujourd'hui les jeunes générations ont de moins en moins contact avec des locuteurs de l'occitan. Les derniers locuteurs natifs disparaissent peu à peu et l'enjeu pour les prochaines années est de parvenir à former suffisamment de néolocuteurs pour que la langue ne disparaisse pas et continue de se transmettre. C'est la raison pour laquelle le développement de l'enseignement de l'occitan par immersion ou dans des parcours bilingues représente à l'heure actuelle un enjeu essentiel pour l'avenir de l'occitan.

Références

BEC, P. *La langue occitane*. Que sais-je? n° 1059. Paris : Presses Universitaires de France, 1995 [1963, 1ère édition].

Bec, P. Per una dinamica novèla de la lenga de referéncia : Dialectalitat debasa e diasistèma occitan, 39-61, *Annales de l'institut d'études occitanes*, n°6, T2, Nîmes, IEO, 1972.

FERGUSON, C. A. *Diglossia*. *Word* 15, p. 325-340, 1959.

FISHMAN, J. Bilingualism with and without Diglossia; Diglossia with and without Bilingualism. *Journal of Social Issues*, 23, 29-38, 1967.

GARABATO, C. A. ; BOYER, H. *Le marché et la langue occitane au vingt-et-unième siècle : microactes glottopolitiques contre substitution*. Limoges : Lambert Lucas, 2020.

LAFONT, R. *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris : l'Harmattan, 1997.

LAFONT, R. Pour retrouver la diglossie, *Lengas* n°15, 1984.